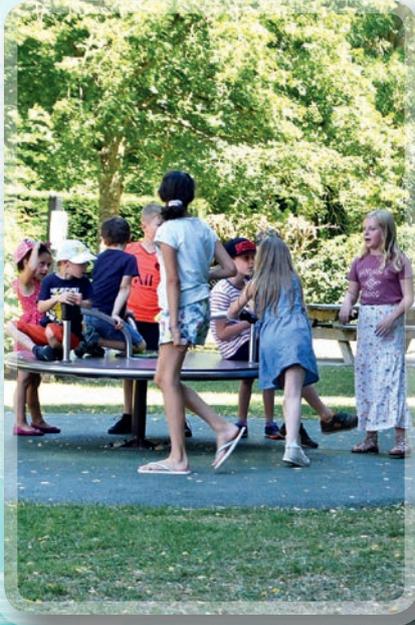


Juin
2023



LE BULLETIN DE NOS COMMUNES



NEAUPHLETTE



Infos brévalaises : pages 3 à 8



JUIN

- Samedi 10** : Soirée fluo
FBB – 20h00 - Salle des fêtes
- Vendredi 16** : Soirée musicale Emma Daumas,
les élèves de 6^{ème} du collège...
À partir de 19h – Salle des fêtes et
Parc de Bréval
- Samedi 24** : Concours de boules à la mêlée
Club de l'Amitié
14h00 – Terrain de pétanque
Gala de la danse
ALGD – 20h00 – Salle des fêtes
- Dimanche 25** : Gala de la danse
ALGD – 15h00 – Salle des fêtes

JUILLET

- Dimanche 9** : Brocante - Amicale des Pompiers
Sur la commune
- Vendredi 14** : Fête Nationale
Repas champêtre et récréatif
Parc de Bréval – *Sur inscription*

AOÛT

- Samedi 26** : Rando Barbecue - *Sur inscription*

SEPTEMBRE

- Samedi 2** : La Brévaloise - BSL VTT
- Dimanche 3** : Forum des associations
10h à 17h – Salle des Fêtes
Marché des producteurs
Sol&Joy – 10h à 17h – Parc de Bréval

Infos neauphlettoises : pages 9 à 14



JUIN

- Samedi 03** : de 9h à 17h30 -
5^{ème} Marché du Terroir
- Mercredi 21** : 18h30 - Faites de la musique !

JUILLET

- Mercredi 05** : Commission Action Sociale /
sortie intergénérationnelle
- Vendredi 07** : Vacances scolaires d'été
- Lundi 10** : 7h30 - Ouverture ALSH
- Lundi 31** : 19h - Fermeture ALSH

SEPTEMBRE

- Samedi 02** : 18h30 - 2^{ème} grande fête du
village, avec buvette, orchestre
et feu d'artifice !
- Lundi 04** : Rentrée scolaire

Infos communes : pages 15 à 24



Actualités

- Bien vivre ensemble :
centre de loisirs : P. 15
- Un été chaud et sec ? : P. 15
- Bientôt la fin du réseau
téléphonique "cuivre" : P. 15
- Le moustique-tigre : P. 16



Jeunesse

- SIVOS : P. 17
- Accueil de loisirs
de Neauphlette : P. 18



Interco

- CCPIF : P. 18
- SICOREN : P. 18



Associations

- CPE : P. 19
- Sol & Joy : P. 19
- MARPA : P. 19
- UNC : P. 19
- Bréval Agri 78 : P. 20
- Amicale des Sapeurs-
Pompiers : P. 20

- Secours Catholique : P. 20
- ALGD : P. 20
- Fais Bouger Bréval : P. 21
- Club de l'Amitié : P. 21
- BSL Judo : P. 22
- BSL Escalade : P. 23
- BSL Gymnastique
et Marche nordique : P. 23
- Tennis Club de Bréval : P. 23

LA VIE DE BRÉVAL

Mairie : 3 place du Maréchal Leclerc
78980 BRÉVAL - Tél. 01 34 97 90 90

mairie-de-breval@orange.fr • www.mairie-breval.fr • villedebrevall • ville_de_breval • appli mobile « Bréval »

Accueil du public en mairie : Lundi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00 • Sur RDV les après-midis.
Permanence du maire et ouverture de la mairie les samedis 3 juin 2023 et 8 juillet 2023 de 9h00 à 12h00.



Mes Chers Administrés,

Comme chaque année à cette période Bréval est en fête !

J'espère que les différentes manifestations proposées vous satisferont et permettront de nous retrouver afin de vivre ensemble des moments de convivialité. J'attire en particulier votre attention sur la soirée musicale gratuite du 16 juin dans le parc et la salle des fêtes, avec la participation des **collégiens de 6^{ème}** du collège de Bréval, du groupe « **La bande à Gaston** » et de la chanteuse **Emma DAUMAS**. Il s'en suivra une soirée dansante avec **DJ Patrick**.

Dans le cadre de notre participation au concours des Villages Fleuris, nous avons obtenu dernièrement notre « **5^{ème} pétale** » ce qui nous permet d'espérer obtenir notre « **1^{ère} fleur** » en juillet. Malgré les restrictions d'eau imposées dans les Yvelines par le Préfet, nous pourrions arroser nos plantations grâce à nos équipements de récupération d'eau de pluie de nos différentes toitures. Cette année encore Bréval sera fleuri pour agrémenter notre cadre de vie.

Comme je vous l'avais annoncé, j'ai déposé en février dernier auprès de la préfecture une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle au titre des mouvements de terrain durant l'année 2022. Si nous obtenons ce décret, les personnes concernées auront 10 jours pour déclarer leur sinistre à leur assureur par lettre recommandée avec accusé de réception. Nous préviendrons les personnes qui se sont fait connaître en mairie, et pour les autres, soyez attentifs à nos supports de communication : Facebook, Appli Mobile, panneau lumineux et affichage mairie.

Je profite de cet édito de juin pour vous souhaiter à tous « petits et grands » de bonnes vacances, que ce changement de rythme vous soit agréable.

Nous nous retrouverons le vendredi 14 juillet et le samedi 26 août où vous êtes conviés à participer à notre « **rando barbecue** ».

Bien à vous,

Thierry NAVELLO,
Maire de Bréval

**14 JUILLET
À 12H00
FÊTE NATIONALE
À BRÉVAL !**

**REPAS ET JEUX EN FAMILLE
DANS LE PARC DE BRÉVAL**

INFOS ET INSCRIPTIONS
en mairie ou
sur notre site internet
www.mairie-breval.fr
Rubrique Actualités

CONTACTS
07 85 92 91 37
animation.breval@gmail.com

**VILLE de
Bréval**

**SOIRÉE FESTIVE
CONCERT**

VENDREDI 16 JUIN
De 19h à 1h

Parc et salle des fêtes
de Bréval (78)

Entrée libre
Au profit de l'association



**Les maltraitances,
moi j'en parle !**



Emma Daumas

Les élèves de 6^{ème}
du collège Les Nénuphars

La bande à Gaston

DJ Patrick



Yvelines
Le Département

**VILLE de
Bréval**

SENBOUTTE
FRANÇOISE
Collège Les Nénuphars
Bréval

→ ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Alessio, Valentin, Jacques, Thierry **MARIE**, né le 20 février 2023 à Poissy

DÉCÈS

Paulette, Raymonde, Henriette **VASSEUR**, veuve de Pierre, Maurice **BERGE**, décédée le 10 mars 2023

Pascal **BADOCHÉ**, décédé le 24 avril 2023

Antoinette Thérèse Lucienne **LESUFFLEUR**, veuve de Michel Jules Vital **ALLÈGRE**, décédée le 22 avril 2023

LE SAVIEZ-VOUS ?

Nous avons reçu récemment un mail d'un jeune homme qui nous annonce que son prénom est Bréval et qu'il serait ravi de venir voir « sa commune » ! Un peu surpris, nous avons effectué quelques recherches. La racine du prénom est celtique et signifie « puissance, respect, prince ».

Ce prénom est apparu en 2000 en France, depuis 12 bébés ont été ainsi prénommés. Décidément on en apprend tous les jours !

VOISINS VIGILANTS

La plateforme Voisins Vigilants et Solidaires est un site web communautaire permettant la mise en relation des habitants d'un même quartier pour lutter ensemble contre le fléau des cambriolages de manière simple et gratuite.

Bréval est également Mairie Vigilante, ce qui nous permet de transmettre par sms ou par mail différentes alertes concernant votre quartier : coupures d'eau, les arnaques...

Pour plus d'informations ou pour vous inscrire gratuitement, consultez le site www.voisinsvigilants.org

Directeur de la publication : **Thierry NAVELLO** - Rédacteur en chef : **Julie FLAMAND**
 Commission information : **Thierry NAVELLO, Maryse MAUGUIN, Julie FLAMAND**
 Conception : **Olivier BELLET** - Impression : **WAUQUIER - 01 30 93 13 13**

GROUPEMENT PAROISSIAL de BRÉVAL

MESSES de JUIN

Samedi 3

18h30 - Boinvilliers

Dimanche 4

09h00 - Bréval

10h30 - Dammartin

Samedi 10

18h30 - Mondreville

Dimanche 11

09h00 - Bréval

10h30 - Dammartin

Samedi 17

18h30 - Flacourt

Dimanche 18

09h00 - Bréval

10h30 - Dammartin

Samedi 24

18h30 - Le-Tertre-St-Denis

Dimanche 25

09h00 - Bréval

10h30 - Dammartin

MESSES de JUILLET

Samedi 1^{er}

18h30 - Tilly

Dimanche 2

09h00 - Bréval

10h30 - Dammartin

Samedi 8

18h30 - Boissy-Mauvoisin

Dimanche 9

10h30 - Bréval

Samedi 15

18h30 - Montchauvet

Dimanche 16

10h30 - Dammartin

Samedi 22

18h30 - St-Illiers-le-Bois

Dimanche 23

10h30 - Bréval

Samedi 29

18h30 - Flins-Neuve-Église

Dimanche 30

10h30 - Dammartin

MESSES d'AOÛT

Dimanche 6

10h30 - Bréval

Samedi 12

18h30 - Saint-Illiers-la-Ville

Dimanche 13

10h30 - Dammartin

Mardi 15

10h30 - Bréval

Samedi 19

18h30 - Boissets

Dimanche 20

10h30 - Bréval

Samedi 26

18h30 - Favrieux

Dimanche 27

10h30 - Dammartin

AGISSONS, TRIONS !

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET TRI SÉLECTIF

ORDURES MÉNAGÈRES + VERRES

BRÉVAL centre :

05/06 et 19/06 • 03/07, 17/07 et 31/07
 14/08 et 28/08

Hameaux de BRÉVAL :

09/06 et 23/06 • 07/07 et 21/07 • 04/08 et 18/08

ORDURES MÉNAGÈRES

+ EMBALLAGES RECYCLABLES

BRÉVAL Centre :

12/06 et 26/06 • 10/07 et 24/07 • 07/08 et 21/08

Hameaux de BRÉVAL :

02/06, 16/06 et 30/06 • 14/07 et 28/07
 11/08 et 25/08

ACTION SOCIALE



• YES+

Après avoir terminé ses stages, Katia De Sousa a fait son grand retour le 1^{er} avril pour poursuivre ses missions d'agent de convivialité.

- 296 Brévalois de plus de 70 ans participent au dispositif et reçoivent des appels téléphoniques. Ceux qui le souhaitent bénéficient de visites à domicile ou font des sorties.
- Les séances de cinéma, les jeux de société à la mairie tous les vendredis de 14h à 16h se poursuivent. Si vous êtes intéressés n'hésitez pas à vous inscrire au **07 85 92 91 37**.

- Le 14 avril, un groupe est allé au musée Maurice Denis à Saint-Germain-en-Laye, gratuitement dans le cadre du dispositif YES+ : nous avons été accueillis par une animatrice qui nous a fait visiter le musée en racontant l'histoire du peintre Maurice Denis et en commentant certains tableaux. Les participants ont été ensuite invités à produire une œuvre à la gouache, ce qui a été fait avec plaisir !

Quelques réactions de cette sortie culturelle :

Micheline : « La conférencière était très intéressante et s'est mise à notre portée. On a découvert un artiste qu'on ne connaissait pas. C'est bien d'avoir des explications sur les œuvres. »

Maryse C : « Journée très enrichissante, c'est bien de proposer des sorties qui sortent de l'ordinaire. »

Bleuette : « Quand on est dans la peinture, on ne pense plus à nos problèmes... »

Aurélia : « On m'a proposé de peindre quand j'étais dans un centre hospitalier et maintenant j'ai peint plusieurs tableaux. »

Bernadette : « Quand on peint on n'éprouvait pas le besoin de parler, on était concentré sur les couleurs, sur la réalisation. »

Danielle : « C'était tout à fait à notre portée, au début on était réticent puis finalement cela s'est fait tout seul !! »

Maryse M : « On part de l'abstrait et quelquefois des formes apparaissent... »



LE BUS JOB INSERTION

DESTINATION : VOTRE PROCHAIN EMPLOI !

Place du Tranchant de 10h à 17h
Les mercredis 17 mai / 14 juin / 12 juillet

Gratuit et sans RDV.

• BUS PMI

Prochaines dates de passage :

31 mai / 14 juin / 28 juin

Pour la prise de RDV, contactez le **01 30 836 100**
ou sur votre espace personnel monespace.yvelines.fr

• BUS SANTÉ

Nouveau !

À partir du **jeudi 15 juin** de 12h à 19h, un **BUS SANTÉ** viendra sur la place du Tranchant **tous les 15 jours**.
Accueil avec et sans rendez-vous.

Téléconsultation avec une infirmière pour aider et prendre les constantes, en lien avec un médecin.

• CCAS

Le dimanche 2 avril 2023, 170 personnes se sont retrouvées à la salle des fêtes pour le traditionnel repas des aînés.

Nous avons fêté nos doyens : Mme Labreau Monique, Mme Bouvier Marcelle et M. Jean Lauvernier.



Après le repas concocté par Denis Tellier, traiteur à Neauphlette, nous avons dansé au son du groupe de Jean-Luc « Les Z'1D ». Une très bonne journée conviviale aux dires des participants !!

▶ BÂTIMENT - MATÉRIEL

- Les devis de rénovation du Mille Club ont été signés. Nous sommes dans l'attente de la date de réalisation des travaux (*isolation, électricité, chauffage*)
- L'audit énergétique des logements de la Sergenterie et de la rue des Écoles a été réalisé, le rapport nous sera communiqué prochainement.
- Convention avec le Département concernant les travaux programmés sur notre carnet d'entretien de l'église : le planning des travaux de charpente du clocher sera proposé fin juin et voté au mois de septembre.

CIMETIÈRE

- Un devis avait été demandé à la société Busine pour une remise en état de plusieurs sépultures du cimetière. La mise en route du projet est repoussée à l'année 2024
- Le projet d'identification des tombes des « *Morts pour la France* » se poursuit
- Une étude pour la faisabilité d'un enherbement du cimetière doit être lancée.

▶ VOIRIE

En bref ...

- Des travaux de marquages ont été réalisés sur la commune (*La Gamacherie, Monument aux morts, Rue Charles Thiberville, Place du Maréchal Leclerc, Rue du Stade et les places parking PMR de la Gare*)
- De nouveaux panneaux de bus vont être mis en place
- Le projet Rue René Dhal d'élargissement de trottoir a été validé par le Département ; une rencontre doit avoir lieu avec la société TPN pour le démarrage du chantier
- Le remplacement des ampoules de l'éclairage public par des LED sera effectué pendant les vacances d'été.

▶ COMMUNICATION

- Grâce au vote du budget, le matériel informatique pour les employés administratifs a pu être commandé. Les ordinateurs portables ont été installés et configurés pour chacun.
- La procédure de changement de l'opérateur de téléphonie et internet pour la mairie a été acté. D'ici 2 mois, notre nouveau fournisseur d'accès devrait être opérationnel.
- La CCPIF lance une campagne de diagnostic des réseaux d'assainissement dans plusieurs parties de la commune dans le cadre du schéma directeur d'assainissement. **Ce diagnostic gratuit est obligatoire.** Toutes les personnes qui ont reçu ce courrier doivent prendre RDV avec le bureau d'études IC-Eau Environnement en contactant le **02 32 64 16 44**.



▶ ENVIRONNEMENT

Villages fleuris : en vue de notre 1^{ère} fleur ?

Pour évaluer les communes visitées, le Jury départemental s'appuie sur la grille d'évaluation du Label définie par le Conseil National des Villes et Villages Fleuris. Que regarde le jury lorsqu'il visite une commune ?

- La répartition des aménagements paysagers des espaces publics sur l'ensemble du territoire communal ;
- La pertinence des aménagements durables et la gestion en fonction des lieux ;
- La place accordée au paysage, au végétal et à la nature en ville, en harmonie avec l'identité de la commune ;
- Les plantations en pleine terre, la diversité végétale, la créativité et les harmonies de couleurs et de volumes, la qualité et l'entretien des végétaux ;
- La valorisation du patrimoine botanique régional ;
- L'aménagement et la valorisation des cœurs de ville, les actions en faveur du patrimoine bâti et de la qualité de l'espace public ;
- Les modes de gestion environnementale, et les actions en faveur de la biodiversité et des ressources naturelles ;
- La coordination entre les services intervenant sur l'aménagement (*espaces verts, voirie, urbanisme*) ;
- La concertation avec les usagers et les habitants, et la mise en place d'actions de communication et de démarches éducatives et sociales (*écoles, événements autour du végétal...*).

Le jury attribue des niveaux allant de 1 à 5 pétales, et tient compte de la dimension du territoire, de sa population et de ses spécificités, ainsi que des conditions climatiques.

Le 5^{ème} pétale vient reconnaître la maturité dans les aménagements et les pratiques durables. Les communes 5 Pétales sont alors proposées pour une visite du Jury Régional en vue de la labellisation 1^{ère} Fleur.

La commune de Bréval vient d'obtenir son 5^{ème} pétale et nous allons tout mettre en œuvre pour obtenir la 1^{ère} fleur que nous attendons tous. Le jury doit venir en juillet 2023 !



Cependant la commune de Bréval est grande et il y a beaucoup d'espaces à entretenir (*32 km de chemins, les terrains du stade, le square, le parc municipal, le petit bois, le cimetière, les différents quartiers, les 12 hameaux...*). Nos agents municipaux font le maximum et nous les en remercions vivement !

Mais si nous voulons obtenir la 1^{ère} fleur, nous devons unir nos efforts ! Beaucoup d'administrés participent déjà en fleurissant leur jardin ou leur balcon ; et certains ont d'ailleurs été récompensés lors du concours des maisons fleuries.

Si vous souhaitez vous investir davantage, si vous avez des idées innovantes, un peu de temps libre, si vous voulez aider... alors n'hésitez pas et faites-vous connaître en mairie, nous vous attendons !

Vous avez peut-être vu que nous avons créé un massif le long du mur de la rue Neuve. Nous avons le regret de vous annoncer que 8 pieds ont été volés !

Construire un hôtel à insectes :

Afin d'aider activement à l'organisation de la kermesse de la paroisse, les enfants de l'aumônerie ont été invités à fabriquer des hôtels à insectes qui seront vendus le 14 mai. Les animatrices, les parents, les grands parents se sont mobilisés pour aider les enfants à répondre à cette initiative.



Mais pourquoi des hôtels à insectes ?

Réaction des enfants : « Pour lutter contre la disparition des insectes, favoriser la pollinisation, pour préserver et protéger les insectes qui sont essentiels pour la biodiversité, aider les insectes à survivre durant l'hiver... »

Comment fabriquer son propre hôtel à insectes ?

Collecte : tout d'abord il faut rassembler des matériaux pour la réalisation de l'hôtel : écorces, brindilles, morceaux de bois..., en allant se promener en forêt.

Réalisation : empilez dans une caisse en bois (type caisse à vin) des morceaux d'écorce d'arbre, remplissez un pot de terre cuite de pommes de pins : les petits insectes, comme les coccinelles, aiment tout particulièrement s'y cacher.



Placez le pot de terre cuite, ouverture face à vous, au-dessus du tas d'écorces. Réalisez un fagot avec quelques bâtons de bois (en utilisant de la ficelle naturelle ou du raphia) et posez-le à côté du pot. Calez le tout avec des morceaux d'écorce.

Ajoutez des tubes creux (type bambou).

Remplissez de nouveau les interstices avec de petits morceaux d'écorce afin que tous les éléments soient bien calés dans la caisse.

Installez votre hôtel à insectes dans un endroit ensoleillé et protégé de la pluie, à l'abri des courants d'air, si possible orienté plein sud ou sud-est. Veillez à ce qu'il soit bien stable (il ne doit pas se balancer). Vous pouvez le laisser dehors toute l'année, vos enfants adoreront observer la vie de ses joyeux locataires.



► FÊTES & ANIMATIONS

• CÉRÉMONIE DU 8 MAI 1945, un peu d'Histoire ...

Dans la nuit du 6 au 7 mai 1945, le chef d'état-major de la Wehrmacht a signé, à Reims, la capitulation de l'Allemagne avec une fin des combats fixée le 8 mai, à 23h01.

Cette date est ainsi devenue depuis la « **Fête de la Victoire** » dans l'Hexagone.

Mais il faudra attendre 1953 pour que ce jour soit férié et chômé puis abandonné.

C'est François Mitterrand qui redonnera au 8 mai son caractère férié. Ce revirement est entériné en septembre 1981 par un vote de l'Assemblée Nationale.

Nous nous sommes donc retrouvés avec M. le Maire, les élus, la délégation des anciens combattants, les Brévalois, une délégation de gendarmes, une délégation de pompiers et jeunes sapeurs-pompiers... le lundi 8 mai 2023, devant le monument aux Morts de la commune pour célébrer nos « **Morts pour la France** ».

• LES ÉTAPES DE LA CÉRÉMONIE

L'arrivée des autorités / le salut à l'emblème / la revue des troupes / la montée des couleurs (*levée du drapeau*) / la lecture du message du Ministre des Armées Sébastien Lecornu / La minute de silence / le dépôt de la gerbe / l'appel des morts / l'hommage aux morts (*sonnerie aux morts*) / les remerciements.

Monsieur le Maire remercie tous les participants et particulièrement la délégation de l'association « **la 79^{ème} compagnie** » dont certains membres étaient présents et en tenue d'époque. Il remercie également Sabrina, Michel, Guillaume et Gilles qui cette année ont monté un quatuor et ont ainsi remplacé avantageusement les CD en interprétant la Marseillaise ainsi que les différentes sonneries aux morts.

Les participants étaient ensuite invités à se joindre aux Neauphettois pour leur cérémonie du 8 mai agrémentée de l'inauguration du déplacement de leur monument aux morts.



Neauphlette

→ le fil des hameaux



Contact mairie : 3 rue des Loges - 78980 NEAUPHLETTE • Tél. 01 34 78 34 91 - Fax 01 34 78 00 60 • Permanences publiques (Secrétariat et Adjoints) : Lundi, mardi et jeudi de 16h à 18h
Vendredi de 15h à 17h • Mail : secretariat.mairie@neauphlette.fr - Site Web : www.neauphlette.fr - Appli : Panneapocket sur Smartphone



Mes chères administrées, Mes chers administrés,

Nous voilà arrivés au printemps avec l'été qui se profile peu à peu. Les travaux d'embellissement et de fleurissement de notre commune sont bien avancés.

Pour ceux qui ne l'ont peut-être pas remarqué, le monument aux morts a été enlevé du cimetière et a trouvé sa place au cœur de notre village, là où il aurait dû être implanté lors de sa construction en 1921. Cela facilitera l'accès au fond du cimetière où des travaux d'aménagement vont être effectués : ils rendront le site accessible aux personnes à mobilité réduite, et permettront également l'accès des véhicules des Pompes Funèbres.

Comme à l'accoutumée, le centre de loisirs des vacances de printemps a connu un véritable succès ; cependant **nous regrettons les incivilités grandissantes** de la part de certains parents dont les enfants fréquentent

le centre. C'est pourquoi, nous demandons à tous les parents de bien vouloir stationner sur le parking situé à côté du clocher afin de préserver la sécurité du parking de la mairie.

Nous vous rappelons que des panneaux placés sur ce parking mentionnent cette interdiction.

Les travaux de construction de l'ombrière, ainsi que de sa borne de recharge ont commencé courant mai pour la partie « *fondation* » de ces ouvrages. Nous vous tiendrons informés de l'évolution ainsi que de la date de fin de travaux, mais également de la mise en service de la borne.

Vous trouverez également dans ce bulletin une explication complémentaire sur le Transport à la Demande mis en place par la région Ile de France : je vous rappelle que celui-ci est accessible à toutes les catégories d'âge. Nous vous invitons à consulter le site internet : tad.idfmobilites.fr ; vous y trouverez toutes les informations concernant ce service.

Les festivités de la commune vont démarrer au début du mois de juin avec notre traditionnel marché du terroir ; vous trouverez les dates des autres manifestations dans les pages suivantes de ce bulletin.

Nous attendons la visite du jury du Label « *Villes et Villages Fleuris* » de la Région Ile de France au mois de juillet, dans l'espoir d'obtenir notre première fleur.

Je vous rappelle également que nous sommes toujours en **vigilance sécheresse** pour l'utilisation de l'eau potable et je vous demande de bien vouloir être respectueux de cet état de fait en évitant les gaspillages de tout ordre.

Par le biais de l'intercommunalité, nous continuons à avancer sur les chantiers en cours, et également sur les projets. La construction du court de tennis couvert et de son club-house à BRÉVAL, touche à sa fin : nous espérons une mise en service officielle dès la rentrée.

Sur le terrain de l'Armée du Salut à BEAULIEU, le projet de complexe sportif avance également et nous espérons aboutir à un projet définitif à la fin de cette année.

**Mes chers administrés, je vous souhaite à toutes et tous,
de belles vacances d'été, quoique vous fassiez et où que vous alliez.**

Vous avez la possibilité de me rencontrer en prenant rendez-vous en mairie,

Bien à vous,

Votre maire, Jean-Luc KOKELKA

RDV au 5^{ème} Marché du terroir !



**Le Samedi 3 juin 2023
de 9h à 17h30,**

nos amis les producteurs et artisans locaux vous attendent !

La Tombola (un ticket pour chaque achat !) vous fera peut-être gagner un beau panier garni !

ÉTAT CIVIL



NAISSANCE

Dune, Rose-Anna, Aline EVRARD,
le 29 avril 2023 à Mantes-la-Jolie

**Bienvenue à cette nouvelle petite
Neauphlettoise et Félicitations à ses parents !**

▶ ACTUALITÉS COMMUNALES

Un Président et une Sénatrice à Neauphlette

Le Président du Sénat, Monsieur Gérard LARCHER, et la Sénatrice des Yvelines, Madame Sophie PRIMAS sont venus en mairie de Neauphlette, le lundi 15 mai dernier.

Les Elections Sénatoriales ayant lieu le 24 septembre, le Président est venu expliquer tout l'enjeu de ses élections, où les Grands Electeurs renouvelleront par leurs votes la moitié du Sénat.

Il a aussi abordé les problèmes qui se posent actuellement aux élus communaux, outre les questions quotidiennes : les nouveaux enjeux d'occupation foncière envisagés par le Schéma Directeur Régional d'Ile de France / Environnement, le statut du métier de « *Secrétaire de mairie* » et sa valorisation à un moment où les postes sont vacants dans 50 communes rurales des Yvelines, la protection des élus face à des malveillances grandissantes...



Au cours de cet entretien à bâtons rompus, le Président Larcher a montré sa bienveillance et son intérêt pour les communes rurales comme la nôtre.

Transport à la Demande Mantois

Le TàD est complémentaire des lignes de bus régulières :

Après avoir réservé obligatoirement votre trajet, **un véhicule vient vous chercher** à un point d'arrêt proche de chez vous : pour Neauphlette, les arrêts sont au Coignet, Rue de Launay, à La Courarde, à l'Église, à La Haie Montaise, à Launay, aux Loges, à La Mare Nogris, à La Puce, ou à Bréval, Gare, Place du Tranchant (*Mairie*) entre autres.

Il vous dépose à un point d'intérêt du territoire de votre choix : les gares, les équipements culturels ou sportifs, les centres commerciaux ou parcs d'activités, les administrations ou hôpitaux.

Vous pouvez ensuite effectuer le trajet en sens inverse (*2^{ème} réservation*). **Le service fonctionne de 9h à 18h, du lundi au samedi, hors jours fériés.**

S'inscrire et réserver votre trajet sur l'une des 3 plateformes suivantes : Par téléphone, du lundi au vendredi entre 9h et 18h, au **09 70 80 96 63**. Sur l'application mobile « *TàD Île-de-France Mobilités* ».

Sur la plateforme régionale dédiée au TàD : **tad.idfmobilites.fr**

Le TàD est ouvert à tous :

Pour l'emprunter, **un titre de transport régional habituel suffit.** (*Passe Navigo, Carte imagine R, Ticket T+...*)

Il est possible de réserver un mois à l'avance et jusqu'à une heure avant le départ.

À bientôt dans les véhicules TàD Mantois !

Informations complémentaires sur le site :

www.neauphlette.fr

Rubrique *actualités*

Décisions du Conseil municipal

Travaux DIVERS ... et de PRINTEMPS !

Les projets fleurissent... et se transforment en réalisations bien concrètes !

- Le monument aux morts a été déplacé de l'endroit qui lui avait été octroyé par défaut au cimetière dans les années 20, pour se dresser bien en vue de tous les passants, dans un lieu « *central* » de notre village.



- De nouveaux abribus vont éclore un peu partout sur le territoire de la commune, où tous les usagers des transports en commun pourront se mettre à l'abri de nos ondées presque normandes !
- De nombreux arbres fruitiers et/ou d'essence rustique, des arbustes à fleurs, des vivaces en abondance, respectueuses de notre environnement et gourmandes pour les oiseaux et les insectes, ont été plantés dans tous nos massifs : ils seront accompagnés de bouquets d'annuelles qui apporteront couleurs et gaieté à nos rues et nos hameaux. De nouveaux massifs sont en préparation : les avez-vous repérés ?
- Des travaux de voirie sont également prévus tout au long de nos routes...et un chantier de mise aux normes PMR du cimetière se prépare : à suivre !

Les subventions suivantes ont été votées :

| Association ou institut | Montant 2023 | Montant versé en 2022 |
|--|--------------|-----------------------|
| AFM TÉLÉTHON, remplacé par Tel est ton gène BRÉVAL | 350 € | 350 € |
| ALGD | 800 € | 800 € |
| Amicale Sapeurs-Pompiers | 350 € | 350 € |
| Anciens Combattants | 200 € | 200 € |
| ATENA78 | 100 € | 100 € |
| BREPHODIAVAL | 150 € | 150 € |
| CFAIE (1 enfant) | 75 € | 140 € (2 enfants) |
| CLUB de l'AMITIÉ | 350 € | 350 € |
| FCPB | 400 € | 400 € |
| FCPE Collège Bréval | 100 € | 50 € |
| HANDI VAL DE SEINE | 200 € | 200 € |
| IEM Bailly | 75 € | 60 € |
| Les Mamans du Ciel | 350 € | 200 € |

Bien ... « Vivre ensemble »

Les encombrants... encombrant !

Au vu de certains dépôts dans les rues de Neauphlette lors de la collecte des encombrants du 21 avril dernier, voici quelques remarques, dictées par le bon sens et le civisme :

- **Limiter les dépôts** : nous vous rappelons que pour les gros « débarassages », la Déchetterie Intercommunale de Freneuse est à votre disposition, et que son accès est gratuit pour les administrés de la CCPIF. Le ramassage en porte à porte doit rester plafonné à un seul passage, ce qui permet de limiter les coûts de l'opération.



- **Ne pas sortir** vos encombrants à l'avance : les intempéries, le vent dispersent plastiques, cartons et polystyrènes ; ils ne seront pas ramassés, ce qui provoque pollution et impact visuel fort négatif ! En outre, cela encourage les dépôts sauvages !
- **Ne pas déposer** les objets interdits ou trop lourds pour être portés : ils ne seront pas ramassés.



Soyons attentifs à ces règles de base afin de respecter notre environnement !

Merci pour votre compréhension.

Atelier floral

ATELIER FLORAL de Printemps !

De beaux paniers fleuris pour attendre Pâques, c'est une jolie façon de faire venir le Printemps ! Encore plus appréciés quand on les a confectionnés soi-même !!!

Atelier d'automne : LE RETOUR !

Si vous aussi, vous voulez vous faire plaisir en passant une belle après-midi au milieu des fleurs, et en créant vous-même votre composition florale, rejoignez-nous, c'est possible à Neauphlette !

Nos prochains rendez-vous sont déjà fixés aux jeudi 5 et samedi 7 octobre 2023, avec pour thème, l'automne, évidemment !

Inscription, renseignements, règlement et tarif à l'adresse suivante : m.bourgeois@neauphlette.fr

Au PRINTEMPS :

on désherbe ...

et ... on bricole !



Avec l'arrivée du printemps et l'alternance du soleil et de la pluie, les trottoirs et les abords de nos habitations nécessitent un bon coup de propre.

Nous vous rappelons que cet entretien est **à la charge de chacun d'entre nous**, et nous vous remercions pour la tonte et le désherbage des trottoirs bordant vos maisons.

Outre l'esthétique, il en va de la sécurité des piétons !



NB :

La déchetterie de Neauphlette est ouverte :

Le Lundi de 14h00 à 17h00. Le Vendredi de 14h00 à 16h30. Le Samedi 8h30 à 12h00.

Le dépôt est **fermé les jours fériés** et, bien sûr, **inaccessible en dehors des heures d'ouverture.**

RAPPEL : À Neauphlette, **les activités bruyantes** sont autorisées selon l'arrêté municipal 2017-33 du 27 novembre 2017.

- **Les jours ouvrables de 8h30 à 12h** et de **14h à 19h30**

- **Les samedis de 9h à 12h** et de **15h à 19h.**

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur **ne sont pas autorisés les dimanches et jours fériés.**



Savez-vous planter

... des fleurs ?

Les 4 classes de l'école maternelle de Bréval / Neauphlette ont participé le 9 mai à un atelier « plantations » qui a eu lieu à Neauphlette, au Parc du Radon.

Dans le cadre du fleurissement 2023 de la commune, et dans le but d'attirer l'attention des plus jeunes sur leur environnement, la Commission Espaces Verts a invité les enseignants et leurs élèves à participer à cette action pédagogique.

Avec l'aide de nombreux adultes, parents, membres de l'équipe municipale, ATSEM, et grâce au soutien de la société Class' Car qui a assuré gracieusement le transport des élèves jusqu'au Parc du Radon en deux rotations, chaque enfant a planté « sa » fleur dans les massifs créés récemment, accompagnée d'une petite ardoise sur laquelle il a inscrit son nom pour pouvoir « la montrer à mes parents » !

On retrouvera ainsi dans chaque massif des framboisiers ou arbustes fleuris, des vivaces venues renforcer l'aspect « prairie » de l'endroit, et des annuelles qui apporteront de la couleur, le choix s'étant porté sur des plantes qu'apprécieront abeilles, papillons et oiseaux !



La CLA

Chères Neauphlettoises, Chers Neauphlettois,

Après notre 5^{ème} Marché du terroir du 3 juin, la Commission Loisirs et Animation vous propose plusieurs dates à inscrire dans vos agendas :

Le mercredi 21 juin

Faites de la Musique !

Retrouvons-nous au Parc du Radon dès 18h30,

autour d'un apéritif offert par la Mairie, pour une **Fête de la Musique** familiale. La scène et le micro seront proposés à tous les musiciens Neauphlettois et des environs : nul besoin de vous inscrire, venez !

À partir de 21h, nous danserons et chanterons tous ensemble sur les meilleurs airs pop rock du Groupe Travel Rock Compagnie !

Toute la soirée, vous pourrez vous restaurer de galettes et de crêpes bretonnes, auprès du Food-truck « Le Breizh Corner ».

Et une autre fête nous attend ...

Le samedi 2 septembre

Fête du village

au Parc du Radon, 2^{ème} édition !

Nous vous préparons un programme tout en réjouissances pour une rentrée festive. Réservez la date, le détail des festivités vous sera communiqué ultérieurement

Fête de la
MUSIQUE
Neauphlette



Mercredi 21 juin 2023
à partir de 18H30
au Parc du Radon



APÉRITIF OFFERT PAR LA MAIRIE



Début de soirée
avec la participation
d'artistes locaux



ARRIVÉE DU GROUPE
DE ROCK VERS 20H45

**TRAVEL
ROCK**

RESTAURATION RAPIDE
SUR PLACE



**Breizh
Corner**



GALETTES - CRÊPES
AVEC LE FOOD TRUCK DU
BREIZH CORNER



► Le Repas des Aînés : toujours une belle occasion de retrouvailles, ou de lier connaissance !

Ce fut une belle journée de printemps, toute fleurie : dans la déco et les compositions créées par les membres de la commission et offertes aux dames, sur les menus et les plans de table...les fleurs étaient partout ! Les anniversaires en dizaine, ainsi que les « Nouveaux Aînés », et les 101 ans en 2022 de Madame Dardé ont été célébrés dans la bonne humeur, devant des assiettes concoctées par notre traiteur Neauphlettois, Denis, du pavillon Saint martin. Accompagnés par la guitare et les jeux musicaux de Philippe, quelques tours de piste endiablés plus tard... on s'est dit : **à l'année prochaine !**



La Commission de l'Action Sociale



Les dizaines



Les nouveaux aînés



Les tables



La piste de danse



► TOUS AU ZOO !

*Les enfants, prévenez vos parents !
Préparez votre pique-nique !*

Cette année, la **SORTIE INTERGÉNÉRATIONNELLE** organisée par la Commission de l'Action Sociale de Neauphlette aura lieu le **mercredi 05 juillet au CERZA** à HERMIVAL LES VAUX, près de Lisieux.

RDV à 7h45 sur le parking de la mairie de Neauphlette.
Retour pour 19h30.

Ne pas oublier : pique-nique, chapeau, lunettes de soleil, K-way, goûter, gourde ou bidon d'eau !

Les inscriptions ne seront prises en compte qu'avec un dossier complet : ci-dessous, le bulletin d'inscription et l'autorisation d'être pris en photo, à compléter soigneusement, un chèque à l'ordre du Trésor public.

LES ENFANTS NON ACCOMPAGNÉS NE SONT PAS ACCEPTÉS.

Le dossier d'inscription (*un par famille*) est à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie de Neauphlette, **au plus tard le lundi 05 juin 2023.**

INSCRIPTION

à la sortie « **PARC DU CERZA, Lisieux** » - Parc zoologique

Tarifs (*de groupe, réduits par rapport aux tarifs individuels*)

Enfant de 2 à 5 ans : **11€** • Enfant de 6 à 11 ans : **13€**

Enfant de 12 à 16 ans : **17€** • Adulte : **19€**

| NOM | Prénom | Né(e) le | TARIF |
|-----|--------|----------|-------|
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |

TOTAL « Entrées » (1)

Transport en car :

Neauphlettois : GRATUIT, offert par la Mairie de Neauphlette.

Extérieurs : 1 personne : 10€ ; à partir de 2 : forfait de 15€

TOTAL « Transport » (2)

TOTAL À RÉGLER (1 + 2)

AUTORISATION D'ÊTRE PRIS EN PHOTO

Je, soussigné/e, Monsieur

et / ou Madame

Autorisons d'être photographié/s ainsi que nos enfants, lors de la sortie du 05/07/2023 au Zoo, le CERZA.

Ces photographies pourront être publiées dans le bulletin communal.

DATE

Signature :

Cérémonie du 8 mai

Changement d'horaires et ... surprise, ce 8 mai !

Les participants à la cérémonie de commémoration du 8 mai ont en effet, non seulement bousculé leurs habitudes à cause de la modification des horaires, mais ils ont aussi découvert que le monument aux morts avait disparu... Il a bien vite été retrouvé à son nouvel emplacement, et la cérémonie a pu se dérouler dans le recueillement et le

souvenir, en présence des élus, de la gendarmerie, des pompiers, des fidèles porte-drapeaux et d'un public très nombreux.

Tout ce monde a par ailleurs apprécié les interventions musicales du nouveau groupe de musiciens de Bréval/Neauphlette qui ont rythmé la cérémonie, avant de partager le verre de l'amitié, offert par nos 2 communes à la salle des fêtes de Neauphlette.





➤ Bien vivre ensemble ... autour du Centre de Loisirs !

La mairie de Neauphlette est heureuse de constater que le Centre de Loisirs a une fois de plus, permis à de nombreux enfants de passer de bonnes vacances lors de la dernière session.

Plein air, cadre apaisé, ambiance familiale, équipe chaleureuse : tous les ingrédients étaient réunis, et la satisfaction de tous encourage nos 2 équipes municipales à continuer à proposer ce service primordial pour de nombreuses familles.

Cependant, nous constatons avec surprise... et regrets, que **certains usagers ne respectent pas les règles et usages du « bien vivre ensemble » et de la courtoisie**, et que des difficultés qui n'avaient pas été envisagées au moment de la mise en place du centre, notamment au niveau du parking, apparaissent.



Petit rappel : À l'origine, et pour pouvoir organiser le centre de loisirs dans de très brefs délais, il a été décidé d'utiliser des bâtiments communaux, par définition, non prévus pour cela. Par conséquent, avec la fréquentation en constante augmentation du centre, la taille du parking situé devant la mairie n'est plus adaptée au nombre important de véhicules aux heures d'arrivée et de départ.

C'est pourquoi, afin de protéger au maximum la sérénité de tous, la mairie de Neauphlette a mis en place des consignes de parking qu'elle demande à chacun de respecter : **utiliser celui du clocher, situé à 30 mètres, où il y a toute la place nécessaire à la sécurité des enfants.**

Certes, pour régler tous ces soucis d'organisation, envisager la construction d'une structure plus appropriée semble évidente... une telle réalisation ne peut cependant pas se faire d'un claquement de doigts ! Il faut savoir que la prise en charge financière du centre de loisirs représente déjà un effort important pour nos communes : sur le coût total d'une journée /enfants en vacances scolaires, qui se situe entre 35 et 45 € suivant les sessions, la part des familles est de 12 à 15€ ; la participation des communes, qui complètent le financement, est donc de 20 à 30€, par jour et par enfant, à multiplier par un nombre de plus en plus conséquent d'enfants, ce qui représente un réel effort...

C'est pourquoi, afin de profiter dans la sérénité de ce service utile à une grande partie des familles, **il est demandé à chacun et chacune, de faire preuve de patience et de compréhension !**

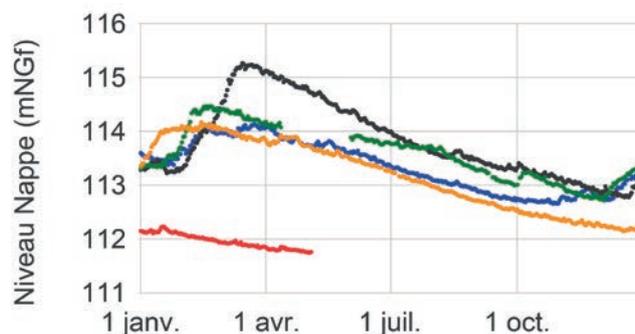
➤ L'été sera (peut-être !) chaud, et (sûrement) sec ...

Un arrêté préfectoral du 06 avril 2023, émanant de la Préfecture des Yvelines, a placé la zone Centre-Yvelines, dont Neauphlette fait partie, en **Alerte Sécheresse renforcée**.



En effet, les mesures effectuées le 4 avril 2023 dans la zone de Bréval montrent que le seuil d'alerte fixé en mai 2022 **est dépassé**.

● 2019 ● 2020 ● 2021 ● 2022 ● 2023



Le Préfet fait appel au civisme de chacun pour économiser l'eau, et à la solidarité de tous les utilisateurs. Les restrictions dans la consommation de l'eau, voire les interdictions d'usages sont détaillées sur les sites WEB des communes.

NB : il n'y a pas de restriction en cas d'utilisation des eaux de pluie récupérées.

➤ C'est (bientôt) la fin du réseau téléphonique historique dans les Yvelines !



Progressivement, l'opérateur Orange ferme le réseau téléphonique **cuivre** historique et met en œuvre sa migration vers un réseau **fibre**, d'ici 2030.

Le réseau **fibre optique** est plus performant, plus fiable, plus rapide et plus écologique que le réseau « **cuivre** » et moins énergivore. Après une expérimentation pilote en 2020 à Lévis-Saint-Nom pour identifier les processus nécessaires à **l'arrêt du réseau cuivre**, d'autres communes seront concernées d'ici la fin 2024.

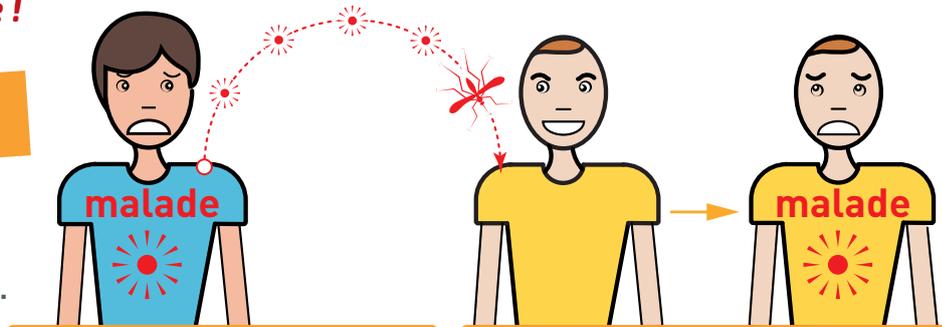
Aujourd'hui, 110 000 foyers et entreprises répartis dans 150 communes rurales du Département bénéficient d'une couverture en **fibre optique** grâce au réseau Yvelines Fibre, parmi les plus fiables du marché en 2022.

USAGERS, face à cette échéance et à l'accélération des usages numériques (**télé médecine, télétravail...**), si ce n'est déjà fait, prévoyez le raccordement à la fibre de votre logement. Pour vous renseigner, consultez le site Internet : www.yvelinesfibre.fr

À l'attaque contre le moustique-tigre !

CHIKUNGUNYA, DENGUE, ZIKA

Le moustique tigre peut être porteur de ces maladies et les transmettre à l'homme.

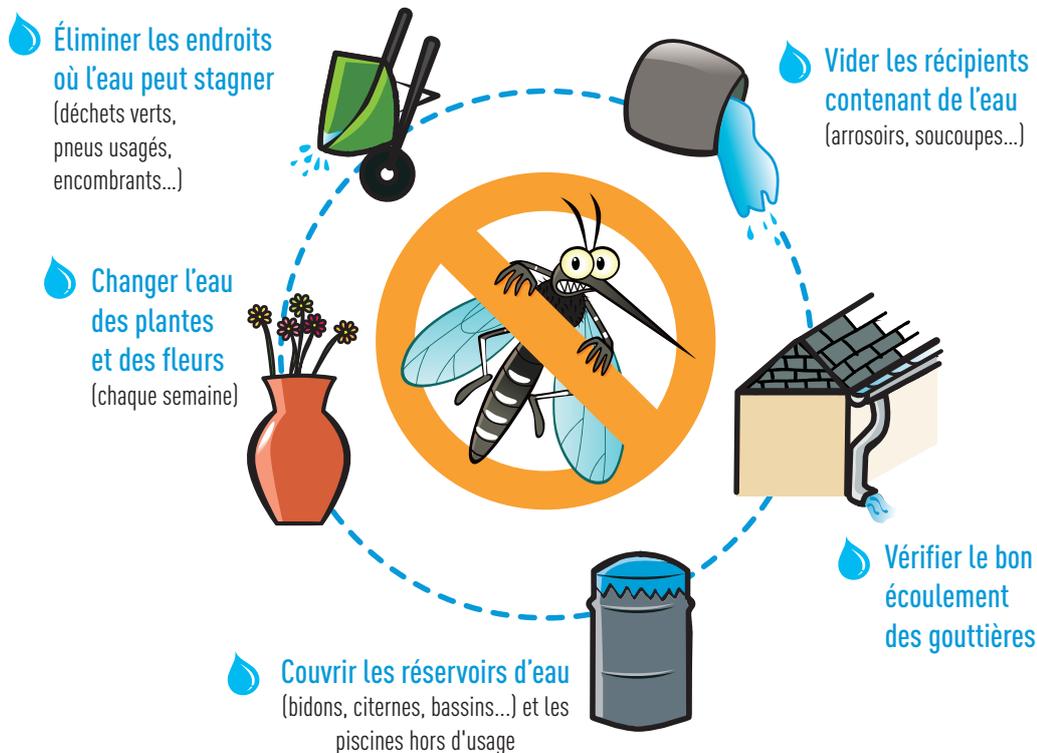


Le moustique tigre devient porteur de la maladie lorsqu'il pique une personne malade

Il la transmet ensuite aux autres personnes qu'il pique. Celles-ci deviennent malades à leur tour.

LES BONS GESTES À ADOPTER

La meilleure façon de lutter contre le moustique tigre est de supprimer les lieux de ponte pour empêcher qu'il ne s'implante.



LE MOUSTIQUE TIGRE

Nom scientifique : *Aedes albopictus*

Aspect : noir à rayures blanches

Taille : plus petit qu'une pièce de 1 centime

Lieux de vie : près des habitations, se déplace dans un rayon de 150m

Lieux de ponte : petites quantités d'eau stagnante

Reproduction : 200 oeufs par femelle en moyenne

CONSEILS AUX VOYAGEURS

Dans les zones où le chikungunya, la dengue ou le zika circulent, il est recommandé de se protéger contre les piqûres.

- ✓ Dormir sous une moustiquaire
- ✓ Utiliser des produits répulsifs anti-moustiques (demander conseil à son pharmacien)
- ✓ Porter des vêtements longs, amples et clairs qui couvrent les bras et les jambes



SIVOS Bréval - Neauphlette
 4 bis rue des Écoles - Tél. 01 34 78 01 52
 Mail : sivosbrevalneauphlette@orange.fr

Secrétaire du SIVOS : Julie BOUTEL

Le SIVOS recherche un agent polyvalent pour quelques heures par semaine.

Si vous êtes intéressés, merci d'envoyer CV + lettre de motivation par mail à : sivosbrevalneauphlette@orange.fr

◆ SERVICES PÉRISCOLAIRES

Pour prendre rendez-vous :

téléphoner au **01 34 78 01 52** ou envoyer un mail : sivosbrevalneauphlette@orange.fr - MERCI.

En cas d'urgence pour joindre un personnel du périscolaire (ex. : retard pour récupérer un enfant) :

06 84 11 83 41

! Pas de permanence téléphonique SIVOS les mercredis et vendredis. Uniquement les lundis, mardis et jeudis toute la journée.

Les inscriptions, modifications ou radiations pour le service de cantine, de garderie ou d'étude doivent se faire avant le 20 de chaque mois au : servicesperisivosbn4@gmail.com

En cas de maladie de votre enfant, il n'est pas possible de décommander un repas le jour même ; cependant, vous pouvez décommander les repas des jours suivants en téléphonant avant 10h.

NB : Il est impossible de décommander le repas du jeudi la veille, car le personnel SIVOS n'est pas présent le mercredi.

! Il ne suffit pas de prévenir l'enseignant de l'absence de votre enfant : il faut également prévenir le SIVOS pour que les repas ne vous soient pas facturés.

Année scolaire 2023/2024

! **Le renouvellement des inscriptions ne se fait pas automatiquement d'une année sur l'autre : les dossiers pour le périscolaire de l'année 2023 / 2024 ont été donnés aux élèves. Les parents doivent les remplir et les faire parvenir au SIVOS rapidement.**

Pour les nouveaux habitants et nouveaux élèves de la rentrée de septembre 2023, ils sont à télécharger sur les sites des communes de Bréval et de Neauphlette.

Cantine :

Prochaine commission des menus : le mardi 23 mai à 14h30

Les grandes vacances débuteront le samedi 8 juillet 2023.

BONNES VACANCES À TOUS !



◆ LES ACTIVITÉS

Chasse aux œufs

Le mardi 11 avril, le SIVOS a organisé une chasse aux œufs dans le parc municipal de Bréval pour les 4 classes de l'école maternelle. Accompagnés de leurs enseignants, ATSEM, ainsi que de nombreux parents, c'est avec un grand enthousiasme pour certains, plus timidement pour d'autres, mais avec bonheur pour tous, que **les enfants ont cherché, et trouvé les chocolats disséminés dans ce joli parc !**

Les enfants, enseignants et parents remercient chaleureusement le SIVOS ainsi que les agents municipaux pour l'organisation et le déroulement de cet événement qui ravit toujours autant petits et grands !



Fêtes de la Pentecôte

Pour les fêtes de la Pentecôte (fête foraine à Bréval), les communes de Bréval et de Neauphlette ont offert des tickets de manège à tous les enfants du groupe scolaire (écoles maternelle et élémentaire).

> Les vacances de printemps de Neauphlette !

Avec pour thème, les animaux de la savane, les enfants ont passé leurs vacances à voyager entre un monde imaginaire (contes africains) et le monde réel (diversification animale).

L'objectif pédagogique de l'équipe d'animation a été de faire comprendre aux enfants les dangers courus par le monde animal, ainsi que les risques de disparition de certaines races d'animaux.



Chaque jour, les enfants avaient le choix de leur activité parmi un panel d'animations : une activité sportive (selon le temps) et une activité manuelle.

Au fil des vacances, les « grands » ont confectionné des perroquets arc-en-ciel, et les petits ont créé du Land 'Art. Deux équipes, les chats verts et les Laïta, petits et grands mélangés, se sont affrontés lors d'une Olympiade.

Pour conclure ces deux semaines, nous sommes allés au Cerza, parc zoologique à côté de Lisieux, pour faire notre grand safari ! Les enfants ont été ravis de cette sortie.



Toutes les infrastructures et le matériel mis à notre disposition : la cour, le Parc du Radon, le stade, le vidéo projecteur, nous ont permis d'organiser des activités variées.

Les agents de la commune ont été présents et professionnels pour régler nos petits soucis d'intendance !

Les parents sont très à l'écoute et sont en demande de créations faites par leurs enfants.

Pour conclure : de belles vacances !

Pour l'équipe d'animation :
Carole Martin, Directrice.



> CCPIF

Sur notre territoire, création de trois itinéraires balisés de randonnées pédestres dénommés : « La Champêtre », « La Pittoresque » et « de Gare en Gare ».

> SICOREN

◆ **Le 22 mai : la Commission de sécurité effectuera son passage de contrôle, après l'avis défavorable du mois de février qui avait entraîné la fermeture du gymnase. Les conclusions de cette visite décideront de sa réouverture... ou pas...**

Par ailleurs, les membres du bureau du SICOREN estiment nécessaire de remanier les conventions d'occupation avec tous les usagers du gymnase (CCPIF, Collège ...).

Les représentants des communes de Bréval et Neauphlette rappellent que le bureau actuel est composé de personnes très motivées, décidées à gérer les problèmes au fur et à mesure qu'ils se présentent, et qu'ils suivent attentivement ce dossier.



Associations



L'année scolaire se termine pour vos enfants.

Une fête de fin d'année est donc prévue le **1^{er} juillet 2023 de 14h00 à 17h00** dans la cour de l'école élémentaire. Regroupant les élèves de maternelle et de l'élémentaire, cet événement proposera différents stands de jeux ainsi qu'une buvette composée de gâteaux et de boissons. Une tombola sera mise en place avec une vente de ticket au préalable. Les élèves de primaire obtiendront une enveloppe contenant 10 tickets à vendre auprès de leurs proches. Pour les élèves de maternelle une vente sera effectuée devant l'école (dates à venir).

Les lots prévus sont : une console de jeux Switch, un home cinéma LG, un appareil photo enfant Nikon, des entrées aux divers parcs tels que : Les Grandes eaux musicales de Versailles, Thoiry, Les Bateaux Mouches, Le Cirque Bouglione, Le Manège de Tilly, Sherwood Parc, le Potager du roi, etc...

Notre prochaine réunion est prévue le **30 mai à 20h15** à la salle du lavoir de Bréval.

Nous vous attendons nombreux lors de cet événement qui clôturera l'année dans la joie, la bonne humeur et les rires !

Nous vous souhaitons de très bonnes vacances d'été.

À très bientôt.

L'équipe du CPE



* Marché des producteurs et artisans locaux

Comme tous les ans depuis maintenant 5 ans, nous vous préparons avec grand plaisir le marché des producteurs et artisans locaux, qui cette année, aura lieu le dimanche 3 septembre 2023, dans le parc de Bréval (jour du forum des associations). Nous vous proposerons également, comme d'habitude, un barbecue avec les produits de producteurs présents sur le marché.

* Cabane à partage

Une rénovation du toit s'impose. En attendant, venez y faire un petit tour pour y trouver vêtements, livres, jouets, chaussures... et ainsi leur donner une énième vie et/ou y déposer des choses en respectant bien les règles affichées. Nous réitérerons notre Fort Boyard des familles au printemps 2024, pour les familles dont les enfants sont aux écoles élémentaire et maternelle du groupe scolaire Bréval/Neauphlette.

Nous vous souhaitons un bel été.

Amélie, Sabrina & Olivier

solandjoy78@gmail.com •  SOL' & JOY



Les derniers mois ont été dynamiques à la MARPA, avec ...

- Une croisière sur la Seine le 5 avril, qui a réuni petits et grands
- La distribution de muguet le 3 mai, grâce au soutien de la MSA.

Prévoyez dès maintenant **la KERMESE**, qui aura lieu le **samedi 16 septembre 2023 !**



UNC BRÉVAL - NEAUPHLETTE SAINT-ILLIERS-LE-BOIS

Nous vous rappelons que l'Union des Anciens Combattants **recherche des personnes bénévoles pour former un nouveau bureau.**

À titre informatif, toute personne volontaire peut faire partie de l'association. Il n'est pas nécessaire d'avoir fait la guerre, ni même d'avoir effectué son service militaire. Si vous êtes intéressés, nous vous remercions de contacter le **06 76 07 57 67.**



FOIRE à TOUT

Le vide-greniers de printemps a fait le plein le dimanche 16 avril 2023 avec 230 exposants qui se sont réunis dans le bois de Bréval.

Depuis 2022, la buvette et les restaurations sont placées dans le parc, ce qui laisse plus d'espace aux exposants.

Le temps a été clément, et, les exposants autant que les visiteurs ont apprécié cette journée ensoleillée !

Un grand merci à tous nos bénévoles et aux exposants fidèles depuis de nombreuses années.

Rendez-vous le dimanche 21 avril 2024 pour la prochaine brocante !

La prochaine Fête de la Moisson aura lieu le dimanche 24 août 2024.

Mais le petit train de Bréval Agri reprend du service avec les beaux jours notamment pour le dimanche de la Pentecôte, pour les promenades avec les seniors de YES+, de la MARPA et pour la rando Barbecue du **samedi 26 août 2023 !**



L'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Bréval

... est heureuse de vous annoncer l'organisation de sa **brocante le dimanche 9 juillet 2023.**

N'hésitez pas à vous inscrire en téléchargeant le bulletin de réservation sur le site de la mairie

www.mairie-breval.fr rubrique « Actualités ».

Date limite d'inscription : 30 juin 2023.

Renseignement au 06 59 96 70 43.



Association culturelle Plateau de Bréval

À la grande satisfaction de tous, petits et grands, l'heure des festivités approche.

L'Audition de Piano et de Guitare

se déroulera à la salle des fêtes de Neauphlette le **Samedi 17 juin à 14h30.** Les élèves de **Gabriel Ravin et de Pierre Salivas** se produiront à tour de rôle pour nous faire apprécier leurs talents.

Le Gala de la Danse aura lieu le **24 Juin à 20h** et le **25 Juin à 15h** à la **salle communale de Bréval.**

Le Spectacle 2023 s'intitule : **FASCINATIONS**

Soyons donc fascinés et admiratifs.

Chorégraphies et mise en scène par la professeure : ILANA LE BRETON.

Les costumes sont façonnés par Mirabelle et le film du spectacle sera réalisé par Kévin. La technique est assurée par **Michel Colin.**

Claudine Chabrier, toujours présente aux cours, vous tient informé !

Les inscriptions sont obligatoires : 06 09 24 81 72.

Bien évidemment toute aide sera la bienvenue pour ces manifestations.

À la rentrée de septembre :

En plus des sections existantes, on pourra ajouter deux ateliers : **Théâtre et Batterie.**

Pour la batterie, merci de vous faire connaître si vous êtes intéressés : **06 78 30 14 16.**

« Le but de l'Art est d'arrêter le temps »

Bob Dylan.



PERMANENCES

JUIN, JUILLET ET AOÛT 2023

Pour les accueillis déjà inscrits

De 11h à 12h les samedis suivants :

03/06 & 17/06 - 01/07 & 15/07

05/08 (fermé le 19/08)

Pour les futurs accueillis,

appeler le 06 65 15 41 98 pour un 1^{er} contact.

Pour les dons :

(Alimentaires, vestimentaires, financiers et autres ...)

De 10h30 à 12h les samedis 10/06 - 08/07 - 12/08

01 34 78 03 25 ou 06 65 15 41 98

Isabelle, Responsable Secours Catholique.



Après avoir entamé l'année 2023 avec le concert de Blacko et M'Dezoen en février, **FaisBougerBréval** vous donne rendez-vous le **samedi 10 juin 2023** à la salle des fêtes de Bréval pour une soirée à thème.

Dj Ariihau animera votre soirée de 20h00 à 2h00 sur des plages musicales des **années 80 à 2000** en passant par les **années 90** sur le thème **FLUO !**

N'oubliez pas de venir muni de vos plus beaux accessoires fluo et une boisson vous sera offerte !

Bracelets, lunettes, manchettes, vêtements, peu importe. Mettez-nous en plein les yeux !

Des croque-monsieur, des quiches ou encore des plateaux de charcuteries et de fromages vous seront proposés pour les petites faims.

Nous vous attendons nombreux pour un retour dans le passé en musique !



Pour connaître toutes nos actualités et pour tout renseignement vous pouvez nous suivre sur les réseaux sociaux ou nous contacter par mail :



FAIS_BOUGER_BRÉVAL



FBB FAIS BOUGER BRÉVAL



FAISBOUGERBREVAL@GMAIL.COM



Crédits photos : Vincent Nowicki

CLUB DE L'AMITIÉ

Bréval-Neauphlette

Le club de l'Amitié Bréval-Neauphlette remercie vivement le Conseil Municipal de Bréval ainsi que le Conseil Municipal de Neauphlette pour leur attribution de la subvention de fonctionnement de l'association pour 2023.

Programme des activités pour les mois de juin, juillet et août 2023.

RANDONNÉES PÉDESTRES

Lieux de rendez-vous :

- Parking du cimetière pour la grande rando du lundi et celle du mardi.
- Parking de la salle des fêtes, pour la petite rando et la promenade du lundi.

Heures de rendez-vous :

- 13h15, départ 13h30 - 1^{er} lundi du mois
- 13h45, départ 14h00 - 3^{ème} lundi du mois
- 08h15, départ 08h30 - mardi rando à la journée

Lundi 5 juin → 1 circuit PR : Hauts de Gilles, 1 circuit GR : Bois de Mézerolles

Mardi 27 juin → Rando journée + pique-nique : Forêt d'Angennes / Poigny la Forêt

Lundi 19 juin → Promenade : Courgent

Lundi 3 juillet → 1 seul circuit PR : Forêt Dreux

Lundi 17 juillet → Promenade : Forêt d'Épieds

Lundi 7 août → 1 circuit : Forêt de Rosny

Lundi 21 août → Promenade : Rosny / Butte Verte

Samedi 26 août → Rando Barbecue Bréval

Pas de rando à la journée en juillet et en août.

Inscription obligatoire auprès de Maryse MAUGUIN

Tél. 06 83 38 19 01 ou par mail : marmaug@gmail.com

BOULES À BRÉVAL (Concours à la mélé)

Samedi 24 juin - 09 septembre

Sur les terrains du Parc à BRÉVAL.

Inscriptions à 13h30 – Début du concours 14h.

Chaque participant repartira avec un lot.

Durant les MOIS DE JUILLET ET D'AOÛT, les activités continuent :

La salle du lavoir restera ouverte tous les mardis, nos joueurs de boules seront présents sur les terrains le mardi et le jeudi et le Mille Club ouvrira ses portes les jeudis pour les jeux de cartes et le scrabble.

DATE IMPORTANTE

À marquer sur votre agenda :

FORUM DES ASSOCIATIONS :

Dimanche 03 septembre de 10h00 à 17h00.

Réservez cette date pour venir reprendre contact avec le club et ses diverses activités. Vous y trouverez les informations et le programme pour l'année à venir.

La carte d'adhérent sera de 14 euros pour la saison 2023-2024.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances d'été.

Comptant sur votre fidélité, nous vous donnons rendez-vous au Forum. **Merci à tous.**



RÉSULTATS SPORTIFS

European Cup Juniors de Paris

Loris au pied du podium

Grace à son classement national (6^{ème}) **Loris LECARDONNEL** a été sélectionné pour participer à l'European Cup Juniors de Paris le samedi 6 mai au Dojo de Paris.

Une nouvelle étape au niveau international pour notre champion. Il réalise un beau parcours en battant un belge, un autrichien puis un azéri. Il échoue en demi-finale face à un canadien puis s'incline après avoir mené en place de 3^{ème} face à un français médaillé aux derniers championnats de France.

Il est présent pour tous nos jeunes sur le tatami et lors des compétitions alors nous étions une douzaine (*judo et judo-adapté*) à faire le déplacement pour le soutenir et l'encourager.

Championnat de France Militaire



Après son parcours au pôle Espoir de Rouen, **Bastien STEFANIAK** a intégré les Pompiers de Paris et il continue de représenter notre club au niveau national.

Le 26 avril il s'est rendu dans le Nord pour participer au Championnat de France Militaire de Judo.

Coupe Île-de-France Benjamins

À la suite de son podium à la Coupe des Yvelines benjamins, le 22 avril **Mathis LEFORT** a participé à la Coupe Île de France Benjamins au Grand Dôme de Villebon (91).



Mathis LEFORT



Tournoi par équipe TEAM 4

Pour son projet de formation, nous avons demandé à **Loris** d'organiser une nouvelle animation. Il en a résulté un tournoi par équipe avec les quatre clubs de Bonnières, Magnanville, Ecquevilly et Bréval. Celui-ci s'est tenu le samedi 13 mai au dojo de Bréval. Chaque club a présenté une équipe de 12 composée de poussin(e)s et benjamin(e)s.

Judo Scolaire

En mai et juin nous accueillons deux classes de l'école de Bréval/Neauphlette soit 56 élèves pour 5 séances de découverte du judo.

Centre de loisirs

Comme chaque été en juillet, nous accueillerons le centre de loisir de Bréval/Neauphlette pour deux séances d'initiation et de découverte de notre discipline.

Stage Judo-multisports fin août

Nous organisons deux semaines de stage judo-multisports ouverts à tous de 6 ans à 10 ans, judoka ou non.

Du 21/08/2023 au 25/08/2023 et du 28/08/2023 au 01/09/2023.

Attention ! Le nombre de place est limité !

Inscriptions et renseignements :

par mail bsljudo@yahoo.fr ou 06 48 83 78 02 (Olivier)





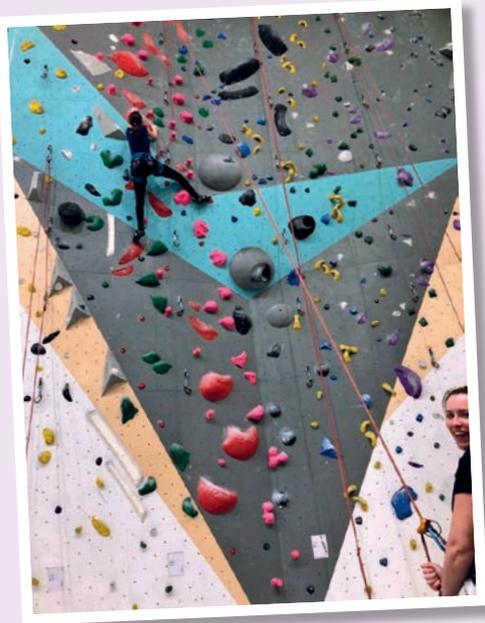
Malgré la fermeture du gymnase, le BSL Escalade reste mobilisé avec 2 sorties prévues prochainement.

Nous en profitons pour vous partager des photos de notre dernière sortie à Aubervilliers ainsi que notre Père Noël 2022.

Notre association est pleine de vie !

Nous vous souhaitons à toutes et à tous un bel été 2023.

Bien sportivement.



Fédération Nationale
Sport en Milieu Rural

Gymnastique Marche Nordique

**Portes Ouvertes Gym Enfants
le mercredi 28 juin 2023 !**

Venez nombreux assister aux progrès de vos enfants, petits et grands, apprécier leur évolution acquise tout au long de cette année. Ils seront fiers de vous montrer ce qu'ils ont appris !

Un goûter festif clôturera cette journée. Nous vous donnerons ultérieurement toutes les informations nécessaires.



TENNIS CLUB de BRÉVAL

Au moment où nous écrivons cet article,

le nouveau court couvert et le nouveau club house sont pratiquement terminés, nous abordons l'étape la plus « longue » : les finitions, l'aménagement ...

Nous vous tiendrons informés via nos réseaux sociaux quand tout sera entièrement terminé.

Du 12 mai au 28 mai 2023, a eu lieu le **22^{ème} tournoi jeunes** du TC Bréval, ainsi que le **33^{ème} tournoi simple**. Deux événements majeurs de la vie de notre club.

L'été approche à grands pas et comme chaque année nous tenons à fêter cette fin d'année sportive.

Nous organisons la **fête du tennis le samedi 24 juin** à partir de 10h, avec un barbecue offert par le club. Nous organiserons certainement le tournoi double en famille, comme l'année dernière.

Les stages pour les enfants durant les vacances scolaires d'été rencontrent un franc succès ! Les stages auront lieu du 10/07/2023 au 28/07/2023 et du 07/08/2023 au 11/08/2023.

Ne tardez pas à réserver vos places auprès des enseignants de vos enfants.

En attendant de vous rencontrer autour d'un de nos événements, nous continuons de vous accueillir au club house tous les dimanches de 10h30 à 12h.

À très vite sur les courts !

MARCHÉ

PRODUCTEURS

ARTISANS

LOCAUX

5ème
édition

DIMANCHE

3

SEPTEMBRE

**DANS LE PARC
10H À 17H**

BREVAL



BARBECUE

sandwichs locaux

Quantité limitée



Ne pas jeter sur la voie publique

solandjoy78@gmail.com • [f SOL' & JOY](https://www.facebook.com/SOL%20%26%20JOY)